

A person is walking away from the camera on a dirt path that winds through a dense, sun-dappled forest. The path is surrounded by tall grass and various trees, creating a sense of a quiet, natural setting. The overall atmosphere is peaceful and inviting for a hike.

Balades pédestres en Bertranges

Office de tourisme
LA CHARITE-SUR-LOIRE
Bertranges - Val de Nièvre

www.lacharitesurloire-tourisme.com

Des villages blottis dans la campagne nivernaise au commencement des monts du Morvan en passant par la forêt des Bertranges, laissez-vous guider pour découvrir les richesses du patrimoine naturel, historique et industriel du territoire.

Chemins ruraux, forêts, bocages, vallons, rivières, étangs ; vous percevrez à l'allure qui vous convient un milieu naturel exceptionnel. La butte aux orchidées à Arbourse est un site d'une grande valeur écologique. Elle abrite de nombreuses espèces protégées de flore. Les Mardelles classée Réserve Naturelle Régionale situées à 2 kilomètres de Prémery sont un lieu d'intérêt environnemental majeur et fragile. Mares forestières et milieux tourbeux forment un réseau complexe de filtration de l'eau installés sur un terrain très acide et peu favorable à d'autres végétaux.

Vous découvrirez également les villages où la sidérurgie a longtemps rythmé la vie des habitants. Certains noms de communes comme celui de Saint-Aubin-les-Forges témoignent de ce passé industriel. Idéalement situé, Guérigny est un lieu de mémoire important, la métallurgie y a été développée et en 1755 les forges de la Chaussade ont reçu le titre de Forges Royales.

Cet environnement remarquable et diversifié se prête parfaitement aux balades pédestres. Celles-ci s'adressent à tous les niveaux, que vous soyez débutants ou confirmés. La terre des Bertranges saura vous séduire !

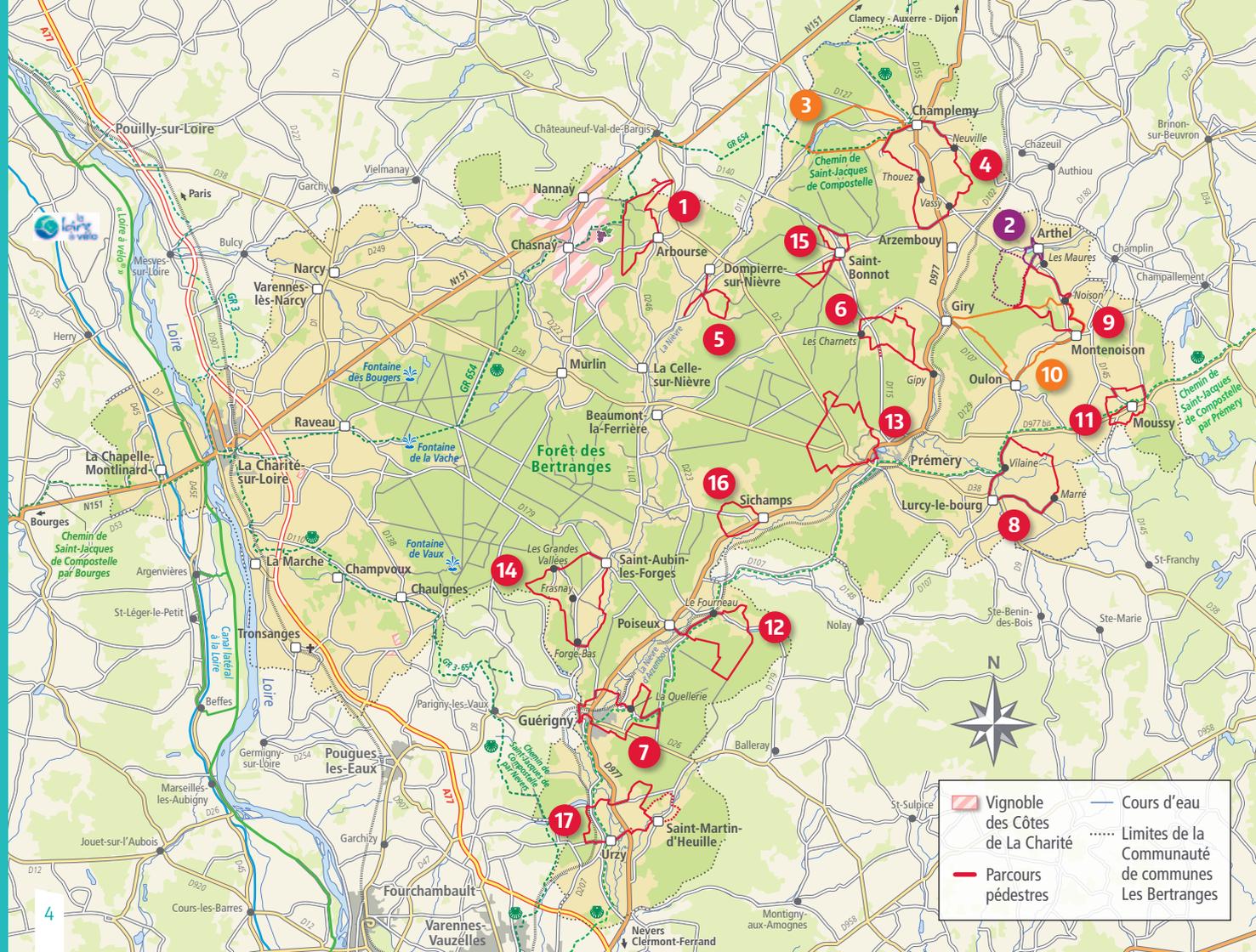




▼ SOMMAIRE

■ Randonnées pédestres

- **La butte aux orchidées** - Arbourse 6-7
- **Les châteaux d'Arthel** - Arthel 8-9
- **La balade des étangs** - Champlemy 10-11
- **Terres de seigneurs** - Champlemy 12-13
- **La balade dompieroise** - Dompierre-sur-Nièvre 14-15
- **Bocages et paysages** - Gipy 16-17
- **Le circuit des Forges Royales** - Guérigny 18-19
- **Entre pierres et vallons** - Lurcy-le-Bourg 20-21
- **La butte de Montenoison** - Montenoison 22-23
- **Le circuit des 3 châteaux** - Montenoison 24-25
- **Un lavoir et des mots** - Moussy 26-27
- **Le sentier de Chaillant** - Poiseux 28-29
- **Autour des Mardelles** - Prémery 30-31
- **Le chemin des Vallées** - Saint-Aubin-les-Forges 32-33
- **Entre mares et forêts** - Saint-Bonnot 34-35
- **Le refuge des fées** - Sichamps 36-37
- **La vallée des ours** - Urzy - St-Martin-d'Heuille 38-39



	Vignoble des Côtes de La Charité		Cours d'eau
	Parcours pédestres		Limites de la Communauté de communes Les Bertranges

Parcours pédestres

Légende et pictogrammes



Édifice religieux remarquable



Musée



Mardelles



Théâtre



Château



Point de vue remarquable



Jardin notable



Site clunisien



Ancienne forge



Lavoir



Pêche



Office de tourisme



Art contemporain



Orchidées (milieux sensibles)



Mare



Départ

1 La butte aux orchidées

7 Le circuit des Forges Royales

2 Les châteaux d'Arthel

8 Entre pierres et vallons

13 Autour des Mardelles

3 La balade des étangs

9 La butte de Montenoison

14 Le chemin des Vallées

4 Terres de seigneurs

10 Le circuit des 3 châteaux

15 Entre mares et forêts

5 La balade dompierroise

11 Un lavoir et des mots

16 Le refuge des fées

6 Bocages et paysages

12 Le sentier de Chaillant

17 La vallée des ours

Balisage (selon la couleur)

Vous retrouverez à chaque début de parcours, un panneau de départ.

Suite du sentier

Tourner

Mauvaise direction

La butte aux orchidées



▼ Arbourse

Arpentez la butte aux orchidées, espace d'une grande valeur écologique. De mai à juillet, ces fleurs transforment le paysage par leurs couleurs riches et variées. Tout l'été les papillons peuplent les chemins. Du sommet de la butte, découvrez un superbe panorama sur les villages environnants et deux tables d'orientation.

- 1 Dos à l'église, prenez à droite. Au croisement, empruntez à droite la D 246 direction Chateaneuf-Val-de Bargis. Continuez toujours tout droit, jusqu'au croisement en Y (mairie), bifurquez à gauche dans le « chemin des promeneurs ». Celui-ci vire à gauche puis à droite avant d'arriver à un croisement en T.
- 2 À ce moment, tournez à gauche puis au prochain croisement à droite. Continuez toujours tout droit jusqu'à arriver à la D2.
- 3 Tournez à gauche puis à l'intersection suivante de nouveau à gauche.
- 4 Vous montez le chemin creux et apercevez sur votre droite la butte aux orchidées. Un sentier pédagogique est aménagé pour vous faire découvrir ce site à la flore exceptionnelle et au panorama remarquable. À l'aide de panneaux informatifs devenez incollable sur les différentes espèces d'orchidées. Poursuivez tout droit, vous entrez dans le bois.
- 5 Après 1 km, au croisement en Y, tournez à droite puis tout de suite à gauche (parcelle n°4). Continuez toujours tout droit jusqu'à passer la cabane de chasse et arriver à la route. Une table de pique-nique vous permet de faire une pause.
- 6 Traversez la route et prenez le chemin en face. Restez sur ce même chemin jusqu'à ce qu'il rétrécisse et arrive à un fossé.
- 7 Tournez à gauche et poursuivez toujours tout droit jusqu'à sortir du bois. Vous empruntez un chemin enherbé et sinueux à travers champs qui vous offre une jolie vue sur le village.
- 8 À la route, tournez à droite, pour retrouver le bourg et l'église.

9,8

Distance : 9,8 km

Couleur du balisage : **jaune**

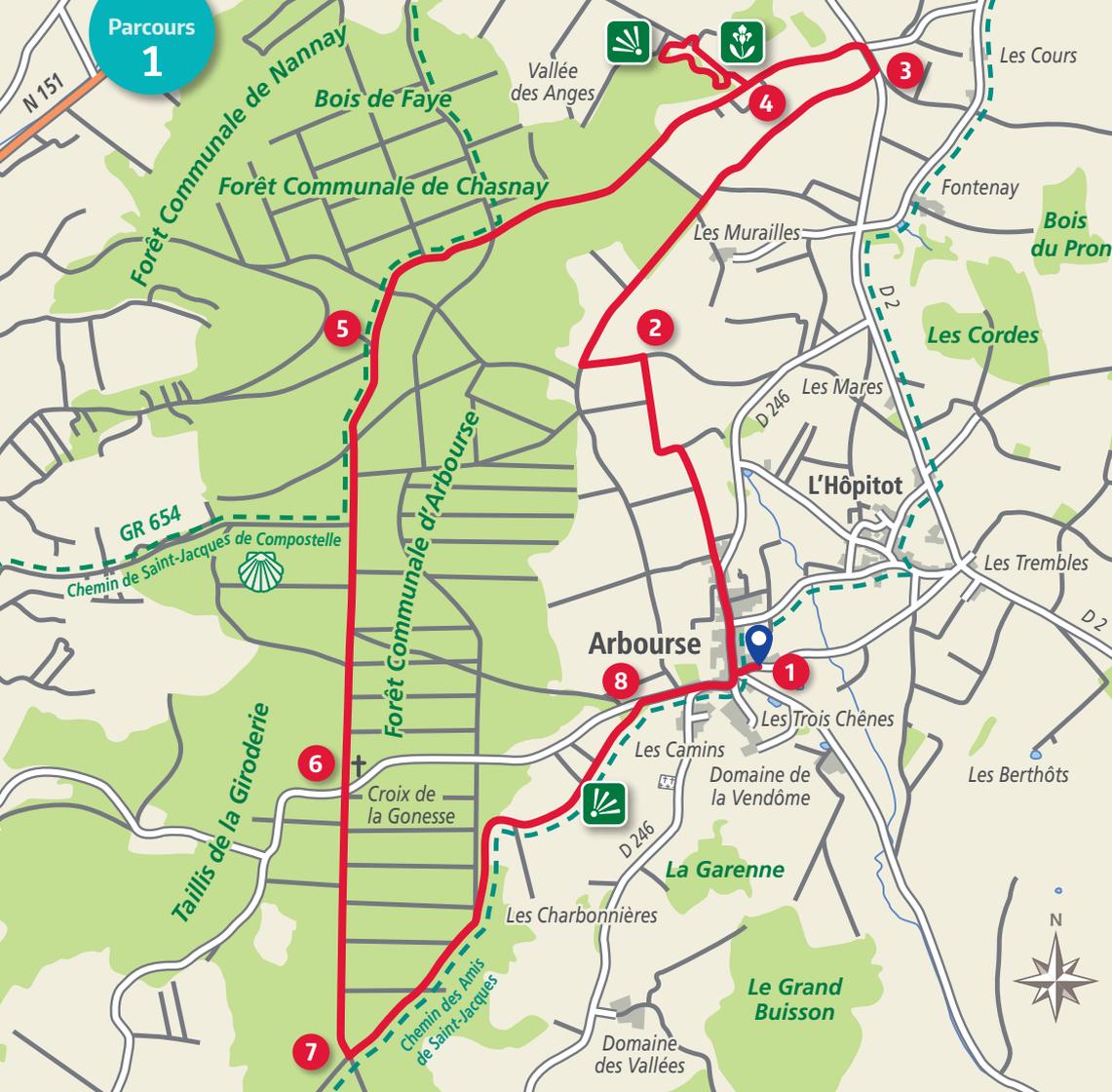


Durée : 2h45

Départ : église d'Arbourse



Difficulté : moyen



Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle



La voie de Vézelay appelée aussi *via Lemovicensis* relie Vézelay à Saint-Jean-Pied-de-Port en environ 1100 km.

Depuis la colline de Vézelay, elle parcourt la campagne d'Arbourse pour rejoindre Chasnay. Elle passe ensuite par La Charité-sur-Loire et continue vers Nevers ou bien traverse la Loire pour aller vers Bourges. Les deux branches se retrouvent à Gargillasse-Dampierre dans le département de l'Indre.

L'itinéraire a été aménagé dans les années 1990. Deux tracés coexistent depuis la Bourgogne jusqu'aux Pyrénées. On les dissocie par leur balisage :

- Le sentier GR 654 est balisé en rouge et blanc par la fédération française de la randonnée pédestre.
- Le « chemin des pèlerins » aménagé par les Amis de Saint-Jacques. Il est balisé en jaune et bleu, jalonné de la coquille St-Jacques jaune sur fond bleu qui répond à la charte graphique européenne.

La municipalité d'Arbourse avec l'aide d'une association de bénévoles a ouvert en 2004 un gîte pèlerin dans l'ancien préau de l'école du village. Celui-ci peut accueillir jusqu'à 4 personnes et est doté d'une petite épicerie. Il accueille environ 250 pèlerins chaque année.

Les châteaux d'Arthel



▼ Arthel

Le village d'Arthel est une véritable pépite. Il abrite un patrimoine remarquable : deux châteaux, des ruelles fleuries, des maisons anciennes et de nombreux murs en pierre sèche. La balade est rythmée par les lavoirs de la commune et l'étang, ancienne retenue d'eau utilisée autrefois pour le flottage de bois.

- 1 Du parking, passez devant la mairie et prenez la D 145 en direction de Montenoison. Après 600 mètres, tournez dans le chemin à droite qui descend au lavoir des Mardelles. Vous profitez à ce moment d'une superbe vue sur le village.
- 2 Vous arrivez à la place de l'église, tournez dans la deuxième rue à gauche, vous passez devant l'entrée du château d'Arthel. Poursuivez en direction du cimetière en empruntant l'allée bordée d'érables.
- 3 À la croix prenez à droite jusqu'au point 6 pour poursuivre la petite boucle. Si vous continuez en face, vous empruntez la variante. Passez devant le cimetière et montez pour entrer dans le bois.
- 4 Traversez le bois et suivez l'orée jusqu'à la Corne des champs. Au croisement en T, tournez à droite, vous quittez à cet instant le balisage jaune et le bleu qui virent à gauche. Continuez toujours tout droit. Au croisement en Y, tournez à droite. Vous arrivez face à un champ, montez le chemin sur votre droite.
- 5 En haut, une ligne forestière coupe votre route et forme une patte d'oie, continuez en face sur la route Ferrée (vous laissez la parcelle n° 26 sur votre gauche). Restez sur ce chemin caillouteux jusqu'à la D 140 puis tournez à droite. Après 200 m, bifurquez à droite dans le chemin des Bœufs Gras. Vous apercevez le château de la Motte.
- 6 À l'intersection, tournez à gauche puis au croisement en Y descendez à droite jusqu'à l'étang. Empruntez la sente qui contourne l'étang et rejoignez la D 140. Tournez à droite vous entrez dans le village d'Arthel.
- 7 Montez la première à gauche en direction de Soffin (D 145) puis tournez à droite. Aussitôt à droite, descendez le chemin de terre. Passez le porche puis à la route tournez à droite afin de retrouver le parking.



Distance : 3,3 km

Couleur du balisage : jaune



Durée : 1h00

Départ : Arthel, place du bourg



Difficulté : facile



Parcours et sa variante du « Bois de la Motte »

Variante non balisée

 Distance totale : 8,5 km

 Durée totale : 2h15

 Difficulté : facile

La fête des peintres et des artisans d'art



Depuis 1993, la journée des peintres et artisans d'art anime le village d'Arthel, pour le plaisir des petits et grands. Peintres et artisans d'art œuvrent en plein air au cœur du village.

Ce marché de l'art va de la peinture à l'huile sur le motif à des expressions plus inattendues : peintures sur coquilles d'œuf ou sculptures sur livres, poteries, photographies, le choix est vaste.

Que vous soyez amateur, professionnel ou novice : rendez-vous chaque année, le deuxième dimanche d'août pour cette journée placée sous le signe de la convivialité !



La balade des étangs



▼ Champlemy

Cette balade autour de Champlemy vous fera découvrir des forêts de feuillus, de résineux et les étangs dont l'harmonie de couleurs change au gré des saisons. Sangliers, écureuils et oiseaux sont les hôtes de ces bois. Sous un manteau de brume ou sur un tapis de feuilles d'or, plongez dans cette parenthèse enchantée...

- 1 De la place de la Halle, traversez la D 977 au passage piéton pour descendre la rue de la poste en direction de La Cour. Vous êtes sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Descendez la rue de La Grande Fontaine et laissez la rue du Moulin sur votre droite. Au rond-point, prenez à droite. À ce moment vous pouvez découvrir le charmant lavoir du village sur la gauche. Remontez la ruelle et rejoignez la D 127.
- 2 Prenez à gauche puis tournez à la première à droite dans le chemin rural de Bourras l'Abbaye.
- 3 À la route, continuez à droite pendant 200 mètres. Au croisement suivant, obliquez à gauche dans la sommière de l'étang du Bois (parcelle n°28-29). Continuez jusqu'à atteindre la D 253.
- 4 À ce moment tournez à droite, passez l'étang du Bois sur votre gauche et poursuivez pendant 1,3 km.
- 5 Tournez dans le chemin à gauche, vous retrouvez le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Traversez deux petits ponts et profitez à ce moment de superbes vues sur l'étang de la Ferrauderie. Juste après, poursuivez dans le petit chemin en face et continuez jusqu'à atteindre la forêt de résineux de Charnouveau.
- 6 Au carrefour, tournez à gauche dans le chemin rural de la Ferrauderie à Montassé. Poursuivez pendant 1,7 km.
- 7 Vous arrivez sur une place, prenez le petit passage en face (GR 654). Vous arrivez face à un champ, tournez à droite. Descendez ce chemin de terre jusqu'à arriver à la route.
- 8 Tournez à gauche, passez le hameau Les Couées. Au croisement, prenez à gauche, traversez la rivière Nièvre et reprenez le même itinéraire qu'à l'aller.



Distance : 9,5 km



Durée : 2h30

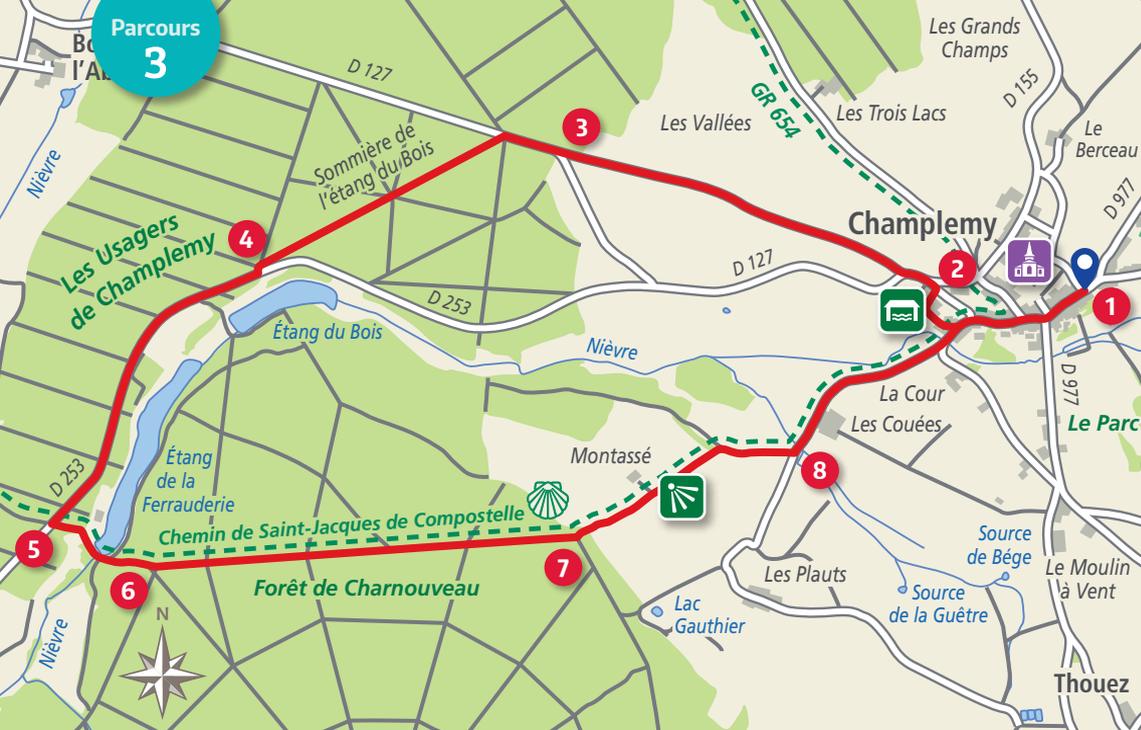


Difficulté : facile

Couleur du balisage : jaune

**Départ : Champlemy,
place de la Halle**

Parcours 3



Église Saint-Maurice et son caquetoire

Construite par le comte François II de la Rivière entre 1590 et 1595, elle est de style gothique. De plan rectangulaire, elle est composée d'une nef unique qui débouche sur un chœur au chevet plat surmonté d'une flèche centrale couverte d'ardoise. L'entrée principale de la façade ouest se fait par un petit porche à charpente dont les montants reposent sur le mur entourant ce porche. Plus communément appelé « caquetoire », c'est ici, au sec et à l'abri des intempéries que les fidèles de la messe se retrouvaient pour « caqueter » (bavarder, jaser). Le « caquet » de certains paroissiens répandait les nouvelles locales.

Un lieu bien pensé, pour parler de tout et de rien, arriver quand on veut, repartir quand on peut, ouvert à l'extérieur et sur les autres.



Terres de seigneurs



▼ Champlemy

Élancez-vous avec quiétude dans l'écrin verdoyant qu'offre cette balade. Lavoirs, chapelle, château, points de vue et hameaux sont autant de curiosités à découvrir en chemin. Une échappée idéale pour les marcheurs en quête de balades champêtres.

- 1 De la place de la Halle, traversez la D 977 au passage piéton pour descendre la rue de la poste en direction des Couées (C9). Vous êtes sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Descendez la rue de La Grande Fontaine. Au rond-point, continuez tout droit. Traversez le ruisseau puis au croisement en Y poursuivez à droite. Passez le hameau des Couées et continuez tout droit sur la route qui monte aux Plauts.
- 2 Au premier virage, tournez à gauche dans le chemin enherbé et profitez du point de vue sur les alentours. Après 500 mètres, au croisement en T, poursuivez à gauche. Au croisement suivant, prenez à gauche.
- 3 À la route, tournez à droite, vous entrez dans Thouez. Empruntez la rue du Lavoir, celui-ci mérite le coup d'œil. Au croisement en Y, prenez sur la droite la rue du Griotier. Continuez tout droit jusqu'au chemin de terre que vous suivez sur près de 1,5 km.
- 4 À la route, tournez à gauche. Vous entrez dans le charmant hameau de Rosay. Au stop, traversez prudemment la D 977. Continuez en face en direction des Ombreaux puis prenez la 2^e rue à gauche (rue de Vassy). Restez sur cette route jusqu'au puits. À ce moment, descendez à droite puis prenez le chemin du Crô du Puy à gauche après avoir passé les hangars. Vous pouvez profiter d'une petite pause près du lavoir.
- 5 Restez toujours sur ce chemin qui vire à droite et qui entre très brièvement dans le bois. À la sortie de celui-ci, passez la réserve d'eau et continuez ce chemin en lisière de forêt. Après une partie en sous-bois rejoignez le hameau du Bois d'Aignan et poursuivez jusqu'à Neuville.
- 6 Au puits, continuez de descendre sur la gauche. Tournez à la première à droite, rue de la Fontaine. Le lavoir à votre gauche, suivez ce chemin jusqu'à la D 140 bis. Prenez à gauche. Au croisement avec la D 127, admirez la vue sur le château puis tournez à gauche. Vous entrez dans Champlemy, passez la mairie puis regagner le bourg.

12,2

Distance : 12,2 km



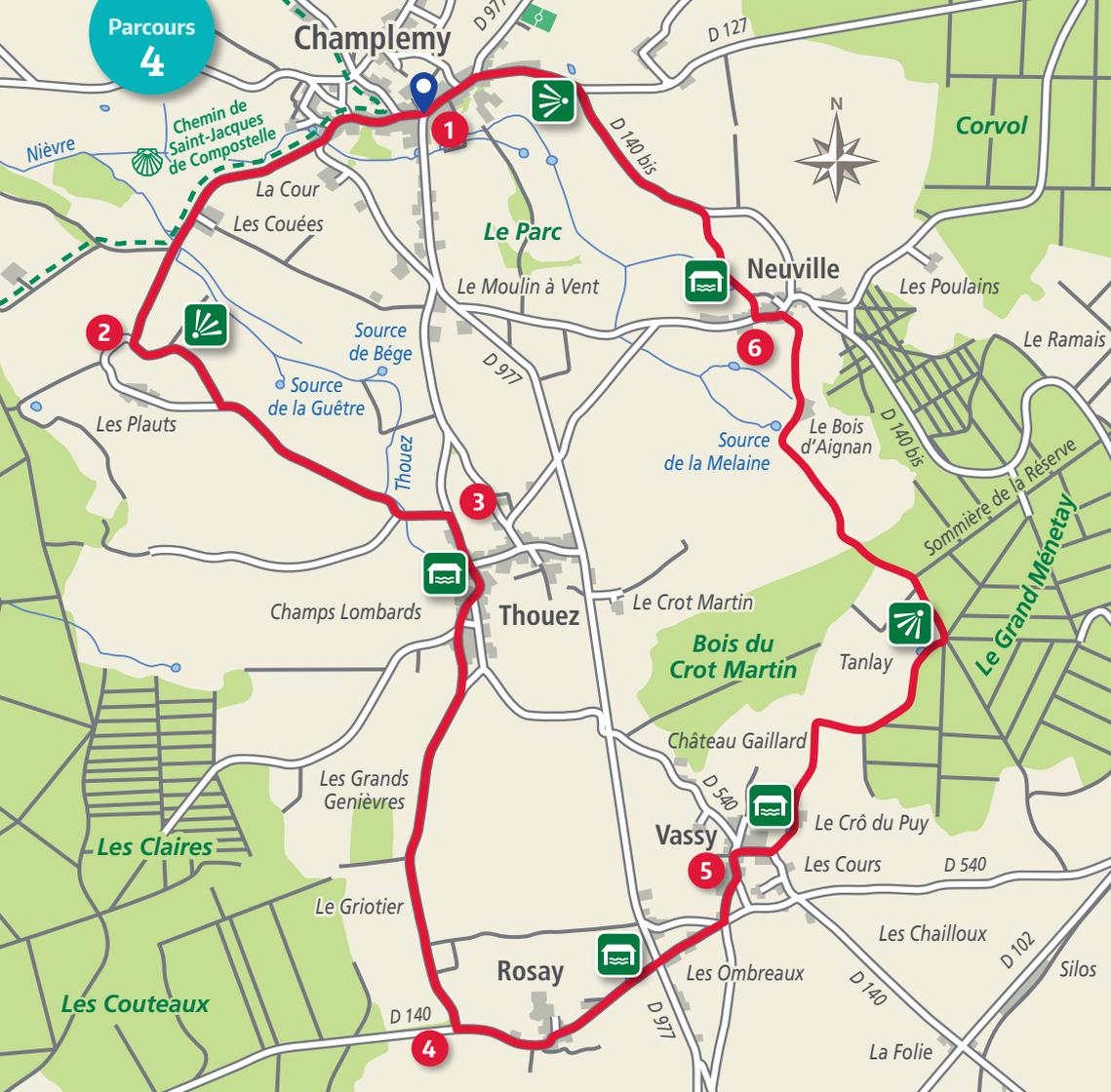
Durée : 3h00



Difficulté : moyen

Couleur du balisage : **bleu**

Départ : Champlemy,
place de la Halle



La halle aux grains

Au XIX^e siècle, Champlemy est un bourg très actif. Situé sur un sol fertile, on produit en abondance froment, orge et avoine. L'ancienne halle, propriété du duc Émeric Civrac de Lorges, occupait pratiquement toute la place du bourg et empêchait la réfection et l'élargissement de la route Clamecy-Nevers.

Le duc accepta sa démolition et plusieurs propriétés privées furent achetées par la commune pour construire la nouvelle halle à son emplacement actuel. Édifiée entre 1851 et 1865, elle était aussi destinée au commerce des grains : Champlemy avait alors une mesure spéciale dite « mesure de Champlemy » encore utilisée à la fin du XIX^e siècle. La commune comptait à cette période jusqu'à 8 foires dans l'année, certaines d'entre elles étaient très réputées.

D'architecture typique de l'époque, elle est surmontée d'un clocheton caractéristique qui comporte deux horloges. Le signal de ce dernier annonçait le début et la clôture des marchés.



La balade dompieroise



▼ Dompierre-sur-Nièvre

Changez de rythme et adoptez le slow travel attitude le temps de cette balade bucolique au cœur de Dompierre-sur-Nièvre. Suivez le doux bruit des clapotis de la rivière pour découvrir les aménagements qui ont été réalisés à la peupleraie afin de recréer une zone humide, un joyau de la biodiversité à préserver. De superbes vues sur les communes voisines s'offriront à vous depuis les hameaux de la Justice et des Biches.

- 1 De la place, prenez à gauche en direction de la mairie (pour les plus curieux, le joli lavoir du village est visible en empruntant le petit chemin enherbé à gauche après l'église). Continuez tout droit.
- 2 Après l'ancien moulin, bifurquez dans le chemin de terre à gauche. Juste avant la station, empruntez la parcelle à gauche afin de traverser la rivière Nièvre.
- 3 Vous marchez entre le champ et la rivière, poursuivez pendant 600 m.
- 4 Vous arrivez à la route, tournez à droite. Vous entrez dans le hameau du Mont.
- 5 Au carrefour, tournez à droite, traversez la Nièvre par le petit pont puis tournez à gauche dans le chemin enherbé. Continuez tout droit, jusqu'à la peupleraie.
- 6 Revenez sur vos pas jusqu'à retrouver la route. Franchissez de nouveau le pont puis au carrefour montez tout droit. Vous profitez d'un superbe point de vue lorsque vous vous retournez. Passez le hameau de la Justice.
- 7 Tournez à la première à gauche. Vous arrivez aux Biches.
- 8 Descendez à gauche. À la route reprenez le même itinéraire qu'à aller le long de la Nièvre afin de regagner le bourg.



Distance : 7 km



Durée : 2h00



Difficulté : moyen

Couleur du balisage : **jaune**

Départ : Dompierre-sur-Nièvre,
parking de l'église



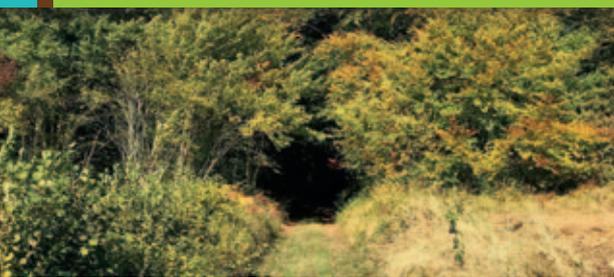
La peupleraie

La commune de Dompierre-sur-Nièvre est propriétaire d'une parcelle de 9000 m² ainsi que du bief qui relie le bourg à cet espace communal et qui longe la Nièvre. Une zone humide s'est créée et une peupleraie vieillissante menaçait le site.

Des travaux de restauration et d'abattages ont été effectués en août 2019 pour permettre à la végétation typique des milieux humides de se développer. Une dépression naturelle a été conservée afin de recréer une mare qui peut accueillir amphibiens, insectes et flore spécifique.



Bocages et paysages



▼ Gipy

Sillonnez le sentier pédestre de Giry à travers le bocage et partez à la découverte de son environnement préservé. Un soir d'été, aux abords d'une mare, dans une ambiance crépusculaire ne manquez pas le chant des rainettes vertes. Vous apercevrez peut-être le triton palmé ou alpestre se promenant au fond d'une mare. Au détour d'un chemin vous pourrez rencontrer chevreuil, lapin de garenne, buse variable et autres animaux emblématiques du bocage. N'oubliez pas d'admirer les belles vues sur les plaines de Giry.

- 1 Du parking, traversez la D 977, montez la rue du château Gaillard qui devient un chemin.
- 2 Au carrefour, poursuivez en face afin d'entrer dans le bois. À ce moment, retournez-vous pour profiter d'une jolie vue sur les alentours. Continuez jusqu'au bois de Giry.
- 3 Tournez à gauche puis bifurquez rapidement à droite. Passez la mare. À l'intersection, coupez la D115 pour continuer en direction de la Poularderie. (Pour les plus curieux, une mare est visible le long de la D 115 en poursuivant votre route sur la gauche).
- 4 À la Poularderie, tournez à droite dans le chemin enherbé. Au croisement, tournez à gauche.
- 5 Passez le hameau des Charnets et tournez à droite. À la route, allez à droite puis tournez aussitôt à gauche dans le chemin de terre.
- 6 Au croisement en T, dirigez-vous à droite, traversez la D 155 pour rejoindre Les Caffards. Vous passez une partie de sous-bois puis arrivez aux Gounots. À l'intersection, poursuivez en face dans le chemin. Au Y, bifurquez à droite et rejoignez la Grande Mare.
- 7 À la route, tournez à gauche puis au carrefour descendez à droite. Passez les Sillons.
- 8 Au croisement, prenez à droite. Au carrefour suivant tournez à gauche et empruntez le même itinéraire qu'à l'aller.



Distance : 8,9 km



Durée : 2h15



Difficulté : facile

Couleur du balisage : jaune

**Départ : hameau de Gipy,
le long de la D977**

Parcours 6



La huppe

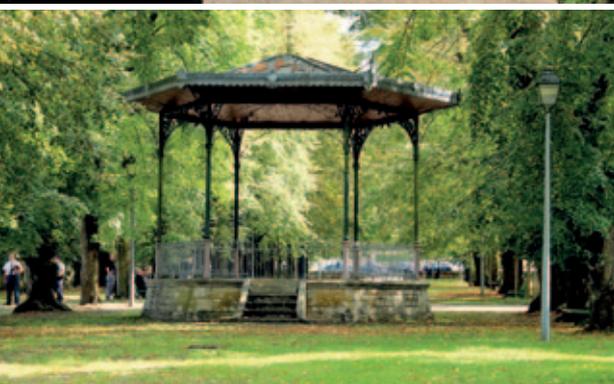
En voilà un bel oiseau ! D'une élégance rare, quand on a la chance de l'apercevoir, la huppe est un oiseau remarquable que l'on reconnaît au premier coup d'œil. Elle porte une couleur rousse au plumage, des ailes et la queue noires et blanches.

Voir une huppe, c'est entrevoir le bout du tunnel de la saison froide. La huppe est un oiseau assez exigeant en terme d'habitat, elle se nourrit de gros insectes et de leurs larves.

La présence de huppes de nos jours est un indice de bonne santé écologique.



Le circuit des Forges Royales



▼ Guérigny

Sur les pas de Pierre Babaud de La Chaussade, partez à la découverte de Guérigny, cité des Forges Royales ! Celles-ci ont profité des ressources naturelles locales, minerais de fer, forêts de chênes et cours d'eau, pour se développer. Découvrez cette histoire et ne manquez pas sur votre chemin le château et l'étang de Villemenant.

- 1 Du parking longez le bief à gauche. Franchissez la voie ferrée puis prenez à droite, route de Bizy. Remontez à gauche la rue Jean Robin. Traversez cette zone pavillonnaire jusqu'à un croisement en T. À ce stop, prenez à gauche (rue Forgebas).
- 2 Au croisement, tournez à droite (rue de la Tuilerie). Descendez jusqu'au la D 977 puis empruntez le passage piéton et poursuivez tout droit (rue Pierre Corbier). À la Poëlonnerie, traversez le 1^{er} pont puis prenez à droite le chemin enherbé avec le pont métallique afin de longer la rivière. Vous arrivez au château de Villemenant, traversez prudemment la voie ferrée.
- 3 Prenez à gauche puis remontez à droite le chemin enherbé avant le lavoir jusqu'à la route. Continuez tout droit, traversez le quartier de La Quellerie jusqu'aux platanes et tournez à gauche (rue Marcel Marchand). Passez la barrière et entrez dans la forêt.
- 4 À la Patine, tournez à droite derrière la maison des Tricotteaux. Continuez sur ce chemin et empruntez à droite la sommière des Usages de la Quellerie. À la route forestière, continuez à gauche. Au croisement, tournez à droite sur la route forestière de Poiseux.
- 5 Au carrefour, prenez à droite, passez devant l'étang de Villemenant. Continuez tout droit en suivant le talus. À l'intersection en Y, bifurquez à gauche. Coupez la D 26 puis continuez tout droit. Prenez la première à droite. Vous atteignez un autre chemin, poursuivez à droite puis tournez rapidement à gauche dans le chemin des Huttes.
- 6 Empruntez la route à gauche puis tournez à droite dans les allées Babaud de La Chaussade. Au bout, tournez à gauche puis empruntez le passage piéton face à la mairie pour continuer à droite. Traversez la promenade Jean-Pierre Harris, passez sur le pont à gauche jusqu'au buste de Pierre Babaud et la table d'orientation.

11,5

Distance : 11,5 km



Durée : 3h00



Difficulté : moyen



Couleur du balisage : **jaune**

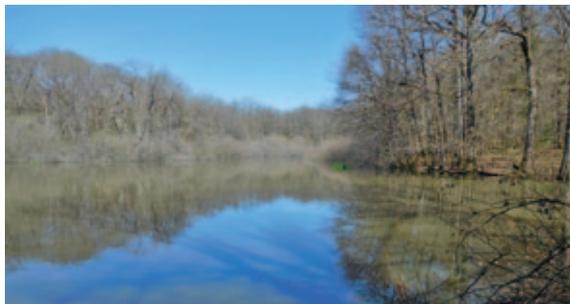
Départ : Guérigny, anciennes
Forges Royales



Pierre Babaud de La Chaussade

L'histoire industrielle du Nivernais, une des principales régions productrices de métaux en France jusqu'au XIX^e siècle, a fortement été marquée par Pierre Babaud de La Chaussade (1706-1792). En effet, il a constitué à partir de 1743 une entreprise métallurgique de première importance, dont le siège était à Guérisny. Elle comprenait une vingtaine de forges dans la vallée de la Nièvre, en Bertranges et à Cosne-sur-Loire, spécialisées dans les fabrications pour la Compagnie des Indes et la Marine, notamment des ancres.

Les forges de La Chaussade ont reçu en 1755 le titre de Forges Royales et ont fonctionné jusqu'en 1971. Aujourd'hui le musée Forges et Marines retrace cette fabuleuse histoire. Ouvert de début juillet à mi-septembre, il accueille chaque année une nouvelle exposition thématique.



Entre pierres et vallons



▼ Lurcy-le-Bourg

Au cœur du Nivernais, sur le chemin de St-Jacques de Compostelle, Lurcy-le-Bourg appartenait autrefois à la puissante châtelainie de Montenoison. Ce petit village médiéval possède des trésors patrimoniaux insoupçonnables : église romane, logis du prieur du XIV^e siècle, jardins de la gentilhommière, ancienne auberge médiévale, colombier... Au milieu des bocages et vallons, prenez une bouffée d'air frais !

- 1 De la place de l'église (côté chevet), descendez à droite, passez devant le logis du prieur et traversez la rivière Nièvre.
- 2 Après l'école, tournez à gauche (route des marais). Avant de quitter Lurcy-le-Bourg, vous pouvez découvrir le lavoir en empruntant le petit chemin enherbé sur la gauche. Poursuivez toujours tout droit. Passez le hameau du Marais. Laissez la rue des Charmes sur votre droite (à la prochaine petite patte d'oie, n'hésitez pas à vous rendre en contrebas sur votre gauche pour visiter le lavoir au toit en ardoise à pans coupés).
- 3 À la croix, tournez à gauche dans la rue Moyau. Vous empruntez une petite route goudronnée et vallonnée jusqu'à rejoindre Marré.
- 4 Au croisement en T, prenez à gauche. À l'intersection suivante, tournez dans le chemin à droite (à gauche, lavoir). Restez sur ce même chemin. Vous passez un passage caillouteux avant de traverser un passage humide par un petit pont. Continuez toujours tout droit, le chemin vire à gauche deux fois.
- 5 Au croisement en Y, tournez à droite. Le chemin devient une route, vous passez le hameau de Courgeon. Continuez toujours tout droit jusqu'à arriver sur la D 107.
- 6 Tournez à gauche, sortez de Boulon, vous êtes sur le chemin de St-Jacques. Continuez sur cette même route jusqu'à Vilaine. Passez le lavoir. Vous apercevez sur votre gauche le château de Vilaine construit sur un ancien château du Moyen Âge.
- 7 Vous descendez tout le hameau, traversez la Grenotte puis la Nièvre. Poursuivez tout droit, vous quittez le chemin de Saint-Jacques. Au cédez-le-passage, tournez à gauche sur la D 38 en direction de Nolay-St Saulge. Vous passez devant les jardins de la gentilhommière avant de regagner le parking.



Distance : 9 km

Couleur du balisage : **jaune**

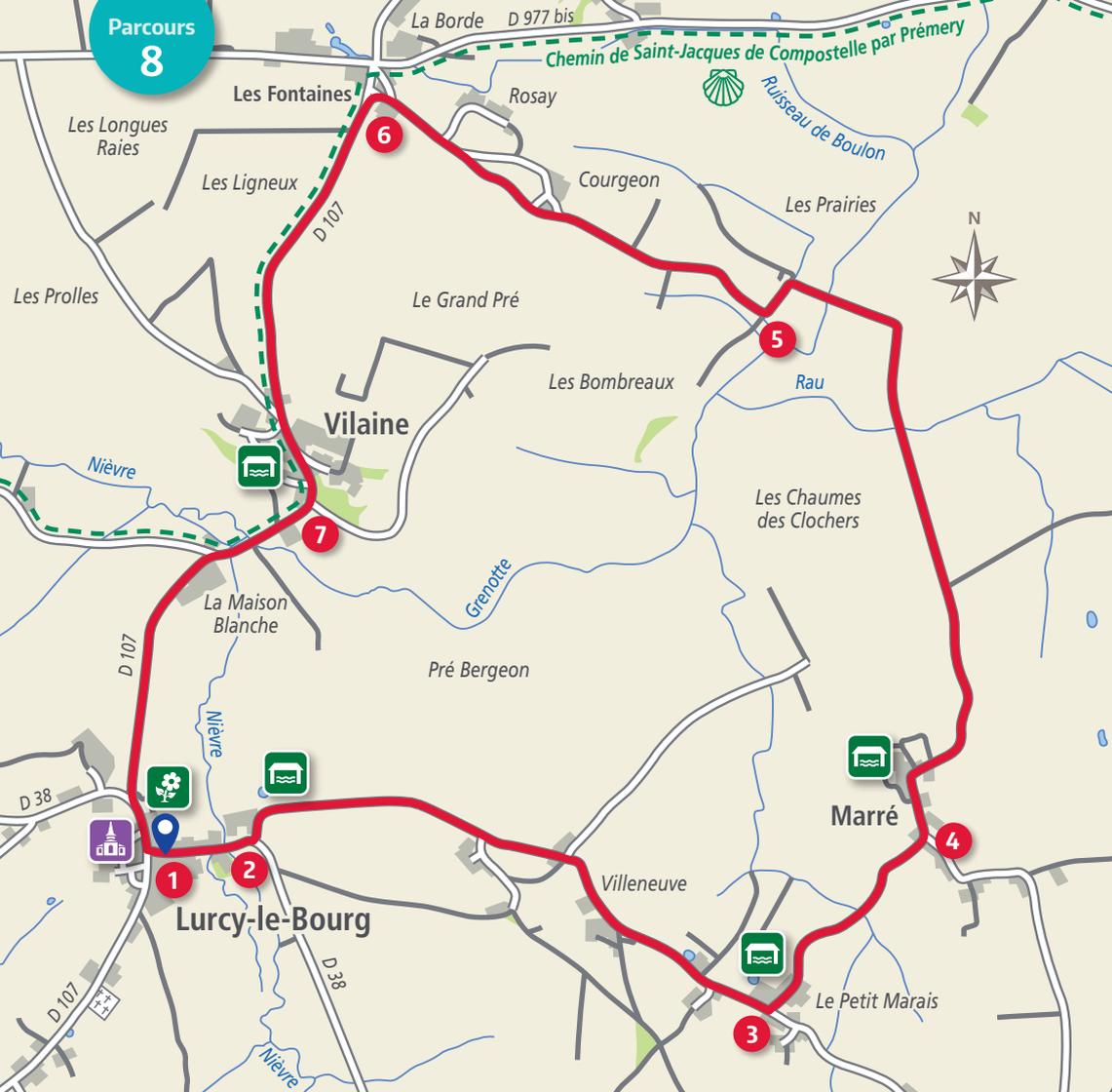


Durée : 2h30

Départ : Lurcy-le-Bourg,
place de l'Église



Difficulté : moyen

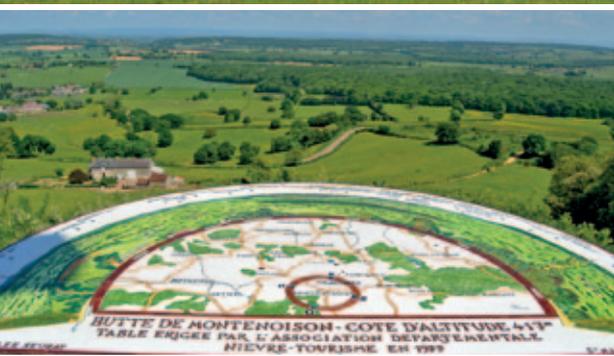


Jardins de la Gentilhommière

Cette gentilhommière du XVII^e siècle est dotée de 3 hectares de jardins d'une variété exceptionnelle. En effet depuis 1960, des aménagements ont été effectués afin de redonner aux jardins leur charme d'antan. Organisés sous forme de jardins en terrasses, on trouve au nord un petit bois anglais puis un parterre à la française parsemé de buis taillés en boules, arbuste typique de ce style. Il possède une gloriette Louis XVI. Terrasse, belvédère et succession de terrasses à l'italienne, grand bassin de pierre et vergers sont autant de curiosités à ne pas manquer (le potager et la serre sont en cours de réfection). Visites guidées possibles de juin à septembre et toute l'année pour les groupes.



La butte de Montenoison



▼ Montenoison

Ce sentier permet de découvrir la butte de Montenoison, ancienne place forte du XIII^e siècle et point culminant des environs. Du haut de ses 417 mètres se dévoile une vue spectaculaire sur la vallée du Nivernais et les monts du Morvan. Une table d'orientation permet une meilleure lecture du paysage. Ne manquez pas les vestiges du château de Montenoison, l'église Notre-Dame et les nombreux lavoirs.

- 1 Depuis le parking prenez la direction du Petit Bourg. Vous profitez d'une superbe vue sur les alentours. Au Petit Bourg, tournez dans le chemin de terre à gauche.
- 2 Juste avant la route, virez à droite dans le sentier qui descend. Vous passez devant le lavoir et restez toujours sur ce même chemin. Au croisement en T, tournez à gauche pour rejoindre Noison. Dans le hameau, virez deux fois à droite sur la route.
- 3 À la patte d'oie quittez la route et prenez le sentier à gauche. Après 250 m, tournez à droite pour arriver vers des maisons.
- 4 Empruntez la D 145 à droite sur 750 m puis engagez-vous à gauche sur le chemin des Bœufs Gras. Continuez tout droit jusqu'à arriver au carrefour avec la croix.
- 5 Continuez à gauche en direction de Montenoison. Après le cimetière d'Arthel, poursuivez la montée qui entre dans le bois. Traversez le bois et suivez l'orée jusqu'à la Corne des champs.
- 6 Montez à gauche le long du bois sur 450 m, puis prenez à droite sur le large chemin.
- 7 Bifurquez à droite dans la montée et à nouveau à droite après 75 m. Tournez sur le deuxième chemin à droite jusqu'à la lisière du bois ; la suivre à gauche jusqu'à la D 145.
- 8 Traversez et prenez la route en face sur 100 m. Empruntez le sentier à gauche sur 80 m et virez à droite sur le sentier en montée sur la butte.
- 9 À la route (non balisée), montez à gauche jusqu'en haut de la butte pour découvrir l'église, les vestiges du château et le magnifique panorama avec sa table d'orientation. Descendez ensuite par la route pour rejoindre le point de départ.



Distance : 9,5 km



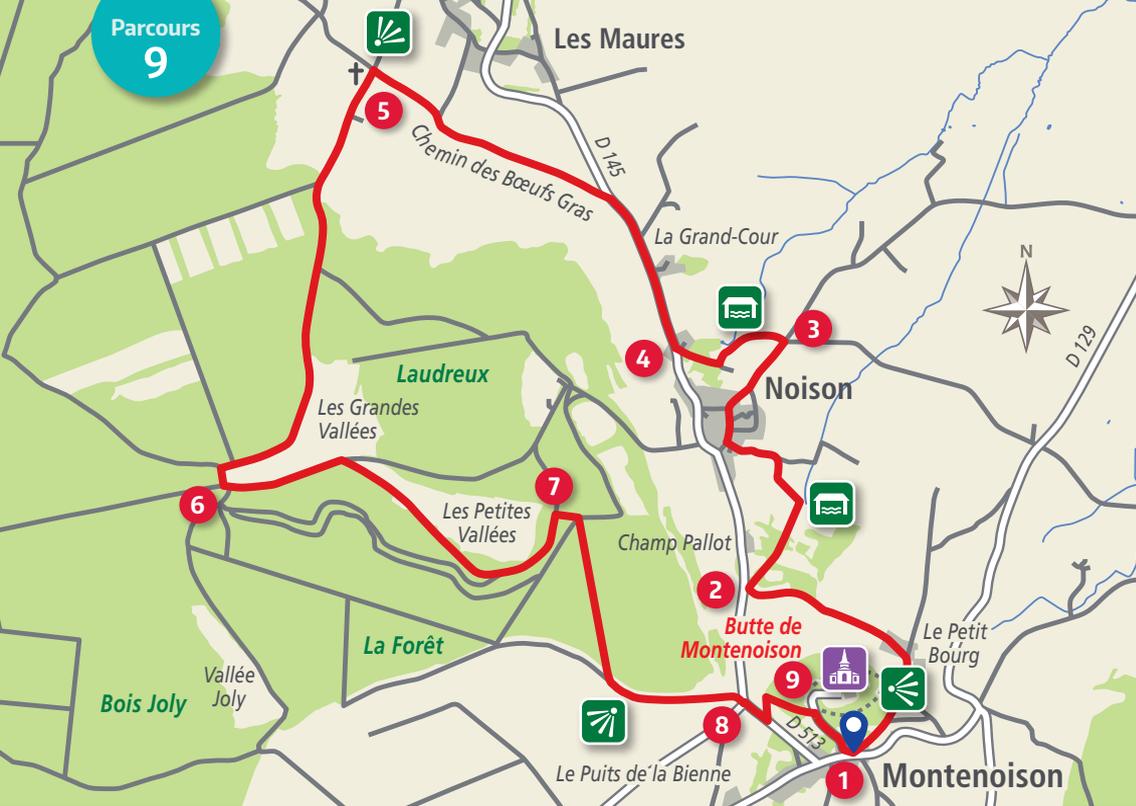
Durée : 3h30



Difficulté : moyen

Couleur du balisage : jaune

Départ : au pied de la butte de Montenoison, près de la D129



La randonnée Nevers-Montenoison



Organisée chaque année tous les premiers dimanches du mois d'avril par l'Association des Randonneurs Nivernais, la randonnée Nevers-Montenoison vous permet de savourer à pied la campagne verdoyante et colorée, du Val de Loire aux collines du Nivernais en passant par le pays des Amognes pour finir par le splendide panorama de la butte.

Nevers-Montenoison est devenue un évènement important au fil des années, et fait désormais partie de l'histoire locale.

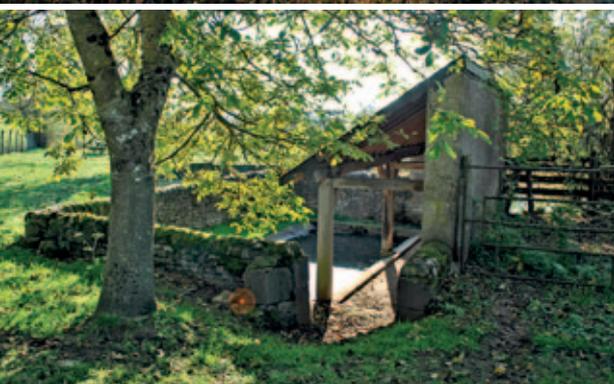
De 5 à 55 km, les différents parcours proposés permettent à tous les publics de participer.

Vous aimez la randonnée ou tout simplement marcher en prenant votre temps ? La prochaine édition de Nevers-Montenoison vous attend déjà de pied ferme !

Une journée de bonheur et de convivialité à ne pas manquer.



Le circuit des 3 châteaux



▼ Montenoison

Cette virée délicieusement dépaysante vous permet de découvrir les nombreuses pépites nichées dans ce parcours vallonné et assez sportif. Ouvrez grands vos yeux et contemplez au loin le château de Giry qui se déploie avec fière allure. Ne manquez pas en route l'étang et la ferme auberge d'Oulon ainsi que la butte de Montenoison.

- 1 Depuis le parking prenez la direction du Petit Bourg. Vous bénéficiez d'une vue remarquable sur les alentours. Tournez à la 1^{re} à gauche, chemin de terre. Avant la route, prenez le chemin bordé de murs en pierre sèche qui descend à droite. Vous passez devant le lavoir. Restez sur ce chemin. Au croisement en T, tournez à gauche.
- 2 À la croix, poursuivez à droite et prenez ensuite le premier chemin à gauche. Après 500 mètres, à la patte d'oie, restez sur ce même chemin (le plus haut qui vire à gauche). Au croisement en Y, continuez à droite. Vous arrivez aux Grandes Vallées, au croisement poursuivez tout droit pour monter la route forestière de Gilles-Jault. Continuez toujours tout droit. À la sortie du bois, admirez la vue imprenable sur le château de Giry. Traversez le hameau du Grand Domaine.
- 3 Au carrefour du cimetière de Giry, tournez à gauche. Après le hameau de La Vendée au croisement en Y, bifurquez dans le chemin de gauche.
- 4 Après 650 m entrez dans le bois par le 2^e chemin à gauche (parcelle n°26). Au croisement en Y, continuez à droite puis toujours tout droit. Passez la ligne à haute tension et continuez tout droit. À la patte d'oie, continuez de descendre à droite jusqu'à arriver à un croisement en T. Tournez à gauche et descendez le chemin enherbé jusqu'à la ferme auberge d'Oulon. Au stop continuez tout droit, contournez l'église par la droite et descendez jusqu'à l'étang.
- 5 Profitez d'une pause paisible sur un banc ou une table de pique-nique. Remontez la rue du Crot Gillot. Au stop, tournez à droite et passez le cimetière.
- 6 À la croix, bifurquez à droite dans le chemin de terre. Vous passez devant le lavoir qui est sur votre droite. Au cédez-le-passage tournez à droite afin de rejoindre le parking.

13,8

Distance : 13,8 km



Durée : 3h45



Difficulté : difficile

Couleur du balisage : **bleu**

Départ : au pied de la butte de Montenoison, près de la D129



L'étang d'Oulon

D'une superficie de près de trois hectares, l'étang d'Oulon a longtemps été l'abreuvoir pour le bétail du village. Il a aussi servi de réservoir d'eau en cas d'incendie. Aujourd'hui, cet agréable plan d'eau est un lieu incontournable pour les habitants des villages alentour. L'étang séduit par son cadre paisible et ombragé, idéal pour la détente. En saison les tables de pique-nique sont très appréciées et des animations sont organisées tout autour : concours de pêche, vide-greniers.



Un lavoir et des mots



▼ Moussy

Les amoureux de la nature seront conquis par cette balade qui permet de s'immerger dans une escapade champêtre et reposante. Le parcours alterne entre champs de cultures et prairies verdoyantes, havre de paix pour leurs placides résidents : chevaux et vaches. Prenez quelques minutes pour une pause lecture au lavoir bibliothèque situé sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

- 1 Dos à la mairie, prenez à gauche. Au croisement en Y, tournez à droite. De la place de l'église, tournez à gauche (rue de Croix). Continuez tout droit pendant 700 m.
- 2 Avant le stop, empruntez le chemin enherbé qui bifurque à droite. Tournez de nouveau à droite dans le chemin qui monte. Poursuivez toujours tout droit. Vous bénéficiez d'un joli point de vue sur la butte de Montenoison.
- 3 Au croisement en Y, tournez à droite. Arrivé à la D 145, continuez à gauche puis prenez le premier chemin à droite.
- 4 Au croisement en T, tournez à droite puis au cimetière à gauche. Arrivé à la route, tournez à droite. Passez le hameau du Tranchy.
- 5 À la patte d'oie, tournez à droite en direction de Moussy-Prémery. Au Y, continuez à gauche. Sur votre droite se trouve le charmant lavoir bibliothèque de la commune, profitez-en pour faire une petite pause lecture. Au stop, traversez prudemment la D 977 bis afin de poursuivre en face dans le chemin de terre pendant près de 800 m.
- 6 Au croisement en T, tournez à droite puis prenez la première à gauche. Après 500 m, bifurquez à droite dans le chemin.
- 7 À la route, tournez à gauche puis aussitôt à droite dans le chemin en lisière de bois. Au croisement en T, tournez à droite. À la D 977 bis, traversez afin de continuer en face dans la rue de la Croix qui monte. À l'église, poursuivez toujours tout droit et empruntez la rue des Bouillons. Au croisement en Y, tournez à droite passez la place Acacias puis rejoignez la mairie à droite.

7,8

Distance : 7,8 km



Durée : 2h00



Difficulté : facile

Couleur du balisage : **jaune**

Départ : **Moussy,**
rue de la mairie



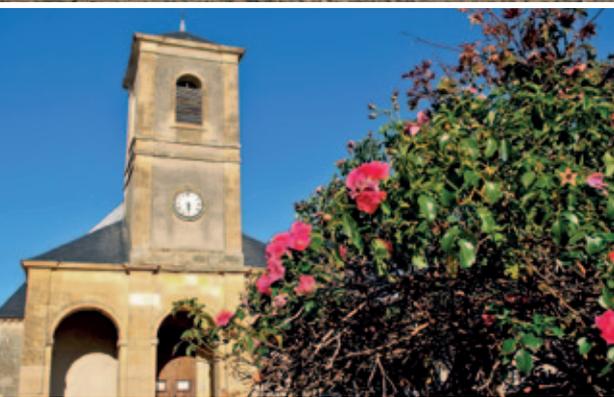
Le maquis Mariaux

Au printemps 1944, plusieurs groupes de résistants nivernais se rassemblent dans les bois de Prémery, au lieu-dit La Fontaine du Courcier. Le réseau « Vengeance » assure l'encadrement qui faisait terriblement défaut. Le maquis de Prémery est créé. Il devient rapidement important et pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de changer de lieu. Dans la nuit du 20 au 21 juillet 1944, le maquis s'installe dans la forêt de Troncy entre Moussy et Forcy, à quelques kilomètres de Crux-la-Ville. Ici s'est déroulée une bataille qui a duré 4 jours afin de retarder près de 5 000 Allemands venus combattre le Maquis. Celui-ci prendra le nom de Maquis Mariaux en hommage à Robert Mariaux, premier maquisard tué dans une embuscade le 19 juillet à Lurcy-le Bourg.

Un musée dédié au Maquis Mariaux est ouvert aux heures d'ouverture de la mairie : le mardi de 14 h 30 à 16 h et sur rendez-vous.



Le sentier de Chaillant



▼ Poiseux

Au cœur de la forêt, découvrez le village des Puthéoliens. Le hameau de Chaillant situé au sommet d'une colline formait jadis un fief. Le château était bâti à flanc de coteau. Ce manoir, du XV^e siècle, dont il ne reste qu'une partie, serait le plus ancien de la contrée. Découvrez aussi l'étang Louis Fity, autrefois utilisé pour laver le minerai de fer. Il fait aujourd'hui le bonheur des pêcheurs !

- 1 De l'église, prenez la route en direction de Mauvron. Traversez la Nièvre d'Arzembouy. Sur votre gauche le château du Vieux-Poiseux. Passez deux petits ponts avant de traverser la voie ferrée tout près du lavoir. À la patte d'oie, prenez à droite en direction de la Fontaine du Bois et bifurquez de suite dans le chemin de terre à gauche au virage. Vous montez le chemin du cimetière des chevaux. Ardu, il doit son nom aux chevaux attelés qui, lorsqu'ils l'empruntaient, risquaient de se briser les pattes. Poursuivez toujours sur ce même chemin pendant près d'un kilomètre.
- 2 Au croisement où se trouve l'abri de chasse atypique (borne « R » de couleur bleue, parcelle n°13) prenez à droite et passez derrière la cabane. Continuez tout droit jusqu'au fossé (borne n°13) puis longez-le sur la gauche. À la 2^e intersection prenez à droite et laissez le chemin sur la gauche. (Parcelle n°8)
- 3 Vous croisez la route forestière de Baulon Chapitre, poursuivez à gauche. Au croisement en T, prenez quelques minutes pour profiter des panneaux informatifs sur la faune de la forêt puis tournez à gauche. Vous continuez tout droit pendant 1,7 km.
- 4 À la patte d'oie, prenez à gauche le chemin creux. Vous apercevrez sur votre droite le village ancestral de Bourgelé dont subsiste quelques vestiges. Au bout de ce chemin, vous découvrez l'étang communal, prenez à droite et longez-le sur la gauche. À la route, tournez à droite et empruntez rapidement le chemin de terre qui monte à gauche.
- 5 Au croisement en Y, prenez à droite jusqu'à une intersection où se situe une maison abandonnée. Tournez à gauche. Après quelques mètres, profitez d'un agréable point de vue sur la campagne. Restez sur ce même chemin jusqu'à la D 179.
- 6 Tournez à droite et poursuivez jusqu'au village du Fourneau. Continuez toujours tout droit, vous êtes sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Traversez Mauvron jusqu'à retrouver la voie ferrée et reprendre le même itinéraire qu'à l'aller.



Distance : 10,6 km



Durée : 3h30



Difficulté : moyen

Couleur du balisage : **jaune**

Départ : Poiseux,
place de l'Église



Le Martin-pêcheur

Le Martin-pêcheur affectionne les rivières à cours d'eau lent, les lacs et les étangs de basse altitude. De nature timide, on entend son cri aigu et strident « tchiii » qui porte très loin avant de le voir. Solitaire, à l'âge adulte il défend un territoire, le plus souvent une portion de cours d'eau longue d'un kilomètre environ. Le nid est un boyau creusé dans une galerie dans les berges molles au-dessus du niveau de l'eau et se termine par une chambre de ponte. C'est là que la femelle pondra entre avril et juillet ses 4 à 8 œufs et les couvera (avec le mâle) entre 3 et 4 semaines.

Cet oiseau est une parfaite machine à pêcher sous l'eau, plongeant avant de ressortir, sa proie serrée dans son bec puissant. Il avale les poissons dans le sens des écailles. S'il n'est pas dans le bon sens, il le lance en l'air et le rattrape avec agilité dans le bon sens. Il engloutit aussi les larves d'insectes, les mollusques et les amphibiens. Le Martin-pêcheur peut attendre longtemps immobile, sur un perchoir à l'affût d'une proie.



Atour des Mardelles



▼ Prémery

La magie des rayons du soleil perçant le sous-bois, le bruit délicieux du craquement des branches tombées au sol, l'odeur délicate de l'humidité des feuilles et de l'air pur... Respirez ! Vous êtes dans la Réserve Naturelle Régionale des Mardelles. Cette balade vous permet de découvrir aussi la collégiale de Prémery, le lavoir et les beaux points de vue de la commune.

- 1 De l'office de tourisme, rejoignez la Grande Rue, au cédez-le-passage tournez à droite. Passez devant la Collégiale. Traversez la rivière Nièvre. Au rond-point tournez à droite. Découvrez le lavoir puis empruntez de suite le passage piéton pour traverser la D 977.
- 2 Montez la rue du 19 mars 1962 qui devient un chemin. Vous arrivez face à la maison forestière du Chasnay. Tournez à droite. Après 100 m, prenez le chemin à gauche. Au Y, tournez à droite. Passez la ligne à haute tension puis continuez pendant 500 m. Au carrefour, tournez à gauche dans la ligne forestière qui descend.
- 3 Après 500 m, au carrefour, tournez à la 2^e à droite dans le chemin encaissé. Continuez-le pendant 800 m. Passez une plantation de résineux et poursuivez jusqu'à un croisement en T. Tournez à droite. Au croisement suivant, prenez à droite et bénéficiez d'informations sur le cèdre de l'Atlas. Bifurquez à la 1^{re} à gauche. Poursuivez pendant 400 m.
- 4 Tournez à gauche juste avant de rencontrer le panneau du sentier de l'Osmonde. Vous êtes dans la Réserve Naturelle Régionale des Mardelles. Continuez toujours tout droit jusqu'à arriver à la D 2. Une table de pique-nique permet de faire une pause.
- 5 Traversez la D 2 et prenez tout droit, la sommière des Labeaux, pendant 1,4 km. Traversez la route prudemment et obliquez à gauche (soggière des Prélats, parcelle n°40-42).
- 6 Au bout, prenez la sommière du Bouy sur votre gauche (n°27). Empruntez le deuxième chemin sur votre droite (parcelle n°25-26), il vire à gauche et descend au hameau de la Belle Epine. Un panorama sur la ville de Prémery se dévoile à vous.
- 7 Au stop, empruntez les passages piétons sur votre gauche. Vous longez la D 977, jusqu'au rond-point. Traversez par le passage, faites le tour du rond-point et prenez la 2^e sortie afin de descendre l'escalier de bois à droite qui mène à la coulée verte. À la sortie de la passerelle, continuez à gauche, passez le porche, tournez à gauche puis prenez à droite rue Alix Marquet. Vous passez devant la mairie, traversez le passage piéton pour rejoindre l'office de tourisme.



Distance : 11,1 km



Durée : 3h00



Difficulté : moyen

Couleur du balisage : **jaune**

Départ : Cour du château
à Prémery



Les Mardelles

La forêt domaniale de Prémery abrite depuis plus de 15000 ans le site des Mardelles. Ce milieu humide forestier très ancien possède de nombreuses petites mares parfois recouvertes d'un tapis de sphagnes ou de grosses touffes de laïche raide qui forment comme des îlots. D'autres sont couvertes de boules de polytrics communs. La plus grande des mares est le résultat d'un travail de curage. Entièrement vidée de 3 mètres de tourbe, elle est revenue à son état original. Lors du nettoyage, un tronc fossile de 3 700 ans surnommé « le dormeur du lac » a été trouvé. Il est exposé sur la plate-forme qui domine la tourbière.

Le milieu des mardelles est à la fois fragile et dangereux. On y rencontre des espèces végétales rares comme l'osmonde royale, des vipères et des insectes. On peut aussi bien trouver des plantes carnivores que des grenouilles rouges, qui se reproduisent durant deux jours en février en se rassemblant par milliers. Le site a été classé en novembre 2015 Réserve Naturelle Régionale et sa gestion a été confiée à l'Office National des Forêts pour une meilleure protection.



Office National des Forêts
DES MARDELLES DE PRÉMERY

Le chemin des Vallées



▼ Saint-Aubin-les-Forges

Au cœur de la forêt des Bertranges, faites le plein d'air pur. Découvrez le village de Saint-Aubin-les-Forges et son riche passé sidérurgique comme en témoigne son nom. Rivière, vallées, bois et hameaux jalonnent ce circuit : une belle balade à parcourir sans attendre !

- 1 De la mairie, rejoignez le bourg du village et son église.
- 2 Tournez à gauche sur la D 179 en direction de Raveau-La Charité.
- 3 À l'orée du bois, prenez le premier chemin à gauche et continuez jusqu'à route forestière de La Chaussade.
- 4 Poursuivez tout droit. À la route, suivez à droite afin de traverser le hameau des Grandes Vallées.
- 5 Après les dernières maisons, près du réservoir cylindrique, engagez-vous à gauche et montez dans le bois. Traversez une allée forestière et descendez, en face, au fond du vallon. Vous profitez d'une superbe vue sur la forêt.
- 6 Tournez à gauche et continuez la descente. Passez la fontaine du Valton. Rejoignez l'orée du bois et continuez jusqu'à une longue ligne forestière.
- 7 Suivez-la à droite sur 1,2 km environ.
- 8 Tournez à gauche. Couper la D 117 et traversez la rivière Nièvre.
- 9 Dans le virage de la route, suivez le chemin à gauche à l'orée du bois sur près de 1,8 km. Prenez à gauche pour rejoindre le hameau de Chamilly.
- 10 Au carrefour, tournez à droite dans le chemin pour revenir au point de départ.



Distance : 11 km

Couleur du balisage : **jaune**



Durée : 3h00

Départ : St-Aubin-les-Forges,
parking mairie,
salle des fêtes



Difficulté : **moyen**

Forêt des Bertranges



Le héron cendré



Le héron cendré est un oiseau peu farouche qui peut être observé sans difficulté près de zones humides. Haut de 85 cm à 1 mètre, cet échassier timide et patient reste de longs moments immobile à guetter sa proie, puis d'une brusque détente de son cou et d'un violent coup de bec, il l'harponne. Sa nourriture est composée surtout de poissons, de grenouilles, de petits mammifères et de rongeurs. Son vol est lent et ses battements d'ailes amples et puissants.

Grand et robuste, son plumage est à dominante grise et blanc-gris pour le dessous, les rémiges de ses ailes sont noirâtres ainsi que sa nuque et les côtés de sa tête, le bec est jaune-orangé et les pattes jaunes à grises. Les mâles et les femelles présentent les mêmes caractéristiques. Il niche de préférence en groupe (héronnière), parfois isolé dans de grands arbres, la femelle construit un grand nid avec des branchettes et pond entre mars et mai de 3 à 5 œufs, les deux parents couvent et s'occupent des jeunes qui s'envoleront vers l'âge de 7 semaines.



Entre mares et forêts



▼ Saint-Bonnot

Découvrez les richesses du patrimoine naturel et bâti du village de Saint-Bonnot. Vous pourrez observer de nombreuses mares dans un univers mystérieux où se mêlent l'eau, la forêt, les prairies. Là, vivent la salamandre tachetée, le rare triton marbré, le renard roux ou la couleuvre à collier. En chemin, ne manquez pas la chapelle Notre-Dame-du-Charme.

- 1 De la place de l'église, empruntez la D 540 en direction d'Arzembouy. Traversez la rivière et passez devant le lavoir. Au second virage, bifurquez dans le chemin à gauche. À la route, tournez à gauche et poursuivez sur 750 m. À l'intersection, continuez tout droit en direction de Châteauneuf-Val-de-Bargis.
- 2 À la croix de fer, montez à gauche la rue de la Chapelle. Passez la chapelle Notre-Dame-du-Charme (Une légende raconte qu'une statue aurait été ôtée de cet endroit et transportée au fond des bois ; elle serait revenue seule pour reprendre sa place.) Tournez tout de suite à gauche dans le chemin enherbé. Celui-ci vire à droite, continuez tout droit pour rejoindre la route. Tournez à gauche. Au puits, virez deux fois à droite puis empruntez la première à gauche, rue des Thibaudats. Traversez le hameau.
- 3 Au croisement en Y, tournez à gauche (rue des Thibaudats). Aux Chaumes, empruntez le chemin de la Grange Mouton en face. Passez la mare des Joncs puis entrez dans le bois.
- 4 Tournez à droite dans la laie des Quatre Arpents (parcelles n°38-13). Après 700 m, vous passez la source des Verreries puis tournez rapidement à droite dans la sommière du Menier qui monte juste avant la route. Poursuivez pendant près d'un kilomètre. Vous découvrez la mare Abel sur votre gauche.
- 5 À la route, prenez à gauche puis au carrefour continuez à droite. Vous rejoignez les Thibaudats. À l'intersection poursuivez tout droit puis tournez à droite, rue de la Rigottine. Au stop, tournez à gauche, rue de l'église.



Distance : 8 km



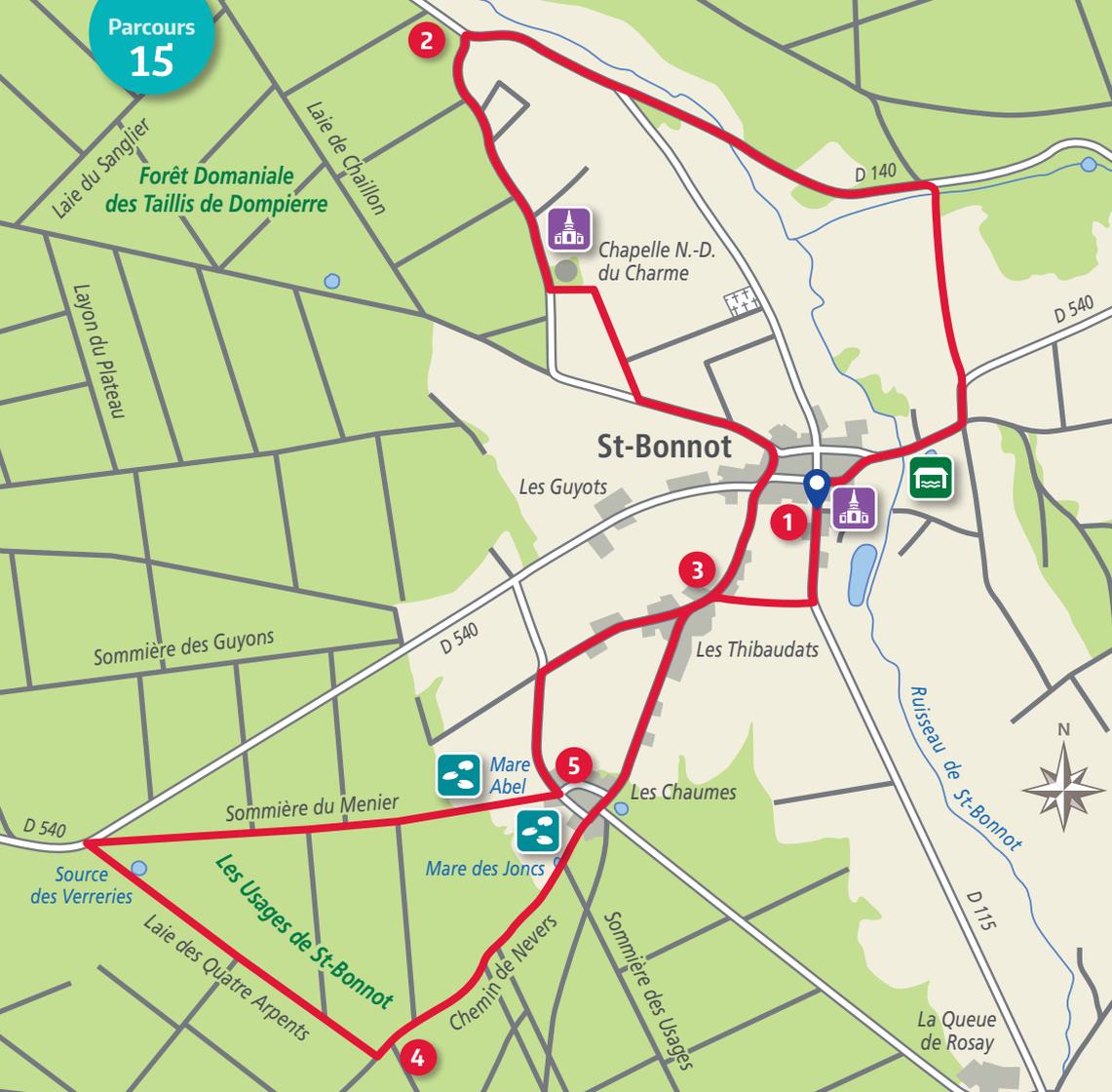
Durée : 2h00



Difficulté : facile

Couleur du balisage : **jaune**

Départ : Saint-Bonnot,
place de l'Église



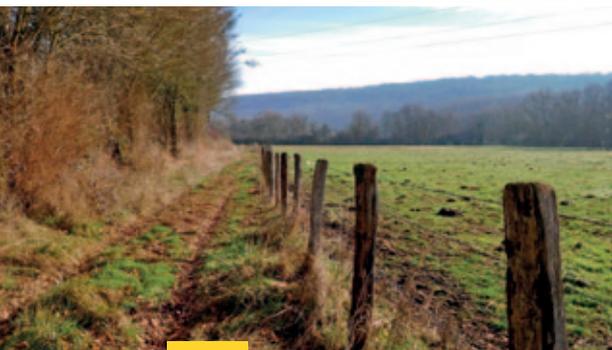
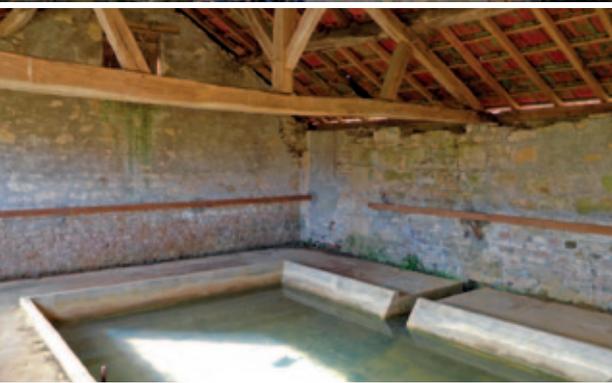
La salamandre tachetée

La salamandre tachetée est un amphibien qui affectionne les forêts humides. D'une longueur d'environ 20 cm, on la reconnaît très facilement à sa peau noire luisante et à ses taches jaune vif sur le corps. C'est une espèce protégée en France. Au Moyen Âge, elle était considérée comme incombustible et étant capable d'éteindre le feu. François I^{er} l'a choisie comme emblème et la décrit avec la devise « Nutrisco et extinguo » (« je me nourris du feu et je l'éteins »). Elle est représentée crachant des gouttes d'eau pour éteindre le mauvais feu ou avalant les flammes pour se nourrir du bon feu.

La reproduction de la salamandre tachetée est originale parmi les amphibiens. C'est une espèce ovovivipare, elle s'accouple exclusivement hors de l'eau entre mars et septembre. La mise-bas à lieu soit en automne soit au début du printemps. La femelle se rend jusqu'à un point d'eau fraîche et calme (sources, fontaines, fossés forestiers ou lavoirs) pour y déposer plusieurs dizaines de larves pourvues de branchies. On les distingue des larves de tritons par la présence de taches jaunes à la base des pattes. Quelques mois plus tard, elles quitteront le milieu aquatique pour devenir terrestres. Leur espérance de vie est d'une vingtaine d'année. En journée, la salamandre reste cachée à l'abri d'une souche, ou d'une pierre. Elle sort la nuit après une pluie en quête de proies diverses : lombrics, araignées, larves d'insectes...



Le refuge des fées



▼ Sichamps

Sérénité, calme et ressourcement sont les maîtres-mots de cette balade. Le long de la Nièvre d'Arzembouy en passant par la forêt de Prémery, partez à la rencontre du village rural de Sichamps et découvrez en chemin l'église et le lavoir.

- 1 De l'église, remontez pour rejoindre la D 977. Traversez prudemment par le passage piéton et continuez à gauche.
- 2 Remontez la première rue à droite, rue des Vergers. Passez le cimetière et la pépinière.
- 3 À la patte d'oie, prenez le chemin en face. Vous entrez dans le bois, puis au Y tournez à gauche. Après 20 m, prenez à gauche.
- 4 À la patte d'oie, montez en face dans l'allée. Suivez sur 400 mètres, vous atteignez un autre chemin.
- 5 Au croisement en T, tournez à gauche. Continuez tout droit jusqu'à une allée.
- 6 Tournez à gauche. Restez toujours sur ce même chemin jusqu'à la D 223.
- 7 Prenez le chemin en face. Pendant un kilomètre restez sur ce même chemin, vous traversez une forêt de résineux et découvrez la Fontaine des Fées. Une légende raconte que les fées retenaient à jamais prisonniers des voyageurs qui les auraient surprises endormies au bord de l'eau. Cependant, les fées pouvaient parfois accomplir de bonnes choses. Lorsque qu'un outil se brisait, les paysans ne manquaient jamais d'implorer leurs secours, en leur déposant douze sols (monnaie de l'époque).
- 8 Vous arrivez à la D 977, attention cette route est très passagère. Traversez pour emprunter le chemin enherbé en face qui longe les champs. À la route, vous découvrez le joli lavoir sur votre gauche puis continuez tout droit afin de regagner le bourg.



Distance : 4,5 km

Couleur du balisage : **jaune**



Durée : 1h30

Départ : église de Sichamps



Difficulté : facile



Les agrions



Frêles libellules bleues de 3 cm de long, leurs larves se développent dans l'eau puis sortent pour se transformer en adultes ailés. La durée de vie des adultes est de quelques semaines (vol de mai à juillet).

Peu après leur transformation, les jeunes et les adultes se nourrissent, se reposent, se déplacent et s'accouplent dans les prairies plus ou moins proches des sources et ruisselets.

En France, l'agrion de Mercure, espèce protégée, est assez largement présent et non menacé de disparition.

L'agrion Orné est quasi exclusivement observé en Bourgogne, qui a une responsabilité importante pour la conservation de l'agrion Orné au niveau national.



La vallée des ours



▼ Urzy - St-Martin-d'Heuille

Nichés dans la vallée de la Nièvre et entourés de forêt, Urzy et Saint-Martin d'Heuille offrent un cadre idéal pour la pratique de la randonnée. Découvrez notamment le château des Bordes. Ici et là, les rivières guident vos pas.

- 1 De l'église, traversez les quatre petits ponts au-dessus de la Nièvre jusqu'à la D 977. Traversez prudemment puis prenez le chemin à droite. Après 100 m, montez à gauche. À l'intersection suivante continuez tout droit (sur la gauche découvrez le château des Bordes). Au Y, poursuivez à droite. Passez au-dessus de l'Heuille et tournez à gauche. À l'intersection suivante prenez à gauche et laissez la rue du Croit Mornay sur la droite.
- 2 Au cimetière, empruntez le chemin à gauche. À la Pioterie, tournez à droite. Vous profitez d'une jolie vue sur Saint-Martin d'Heuille. Après 100 m, tournez à gauche. Vous longez les prés de l'Écurie du Bois Joli puis au carrefour, prenez à droite. Coupez la route et poursuivez en face. Tournez à la deuxième à gauche (parcelle n° 76) juste après le virage. Au croisement en Y, prenez à gauche. Puis au Y suivant de nouveau à gauche afin d'emprunter le chemin qui longe le champ.
- 3 À l'intersection en T, poursuivez à gauche. Vous arrivez dans un lotissement (rue de la Corne du bois). Prenez à droite, puis encore à droite au cédez-le-passage. Passez le groupe scolaire Pierre Malardier. Au rond-point, continuez tout droit. Après le virage tournez à gauche vers La Coquillerie. Empruntez la passerelle à la gauche de la route.
- 4 Au stop de Chantemerle, allez tout droit, passez sous la voie ferrée. À cet endroit un dispositif de protection des amphibiens est reconduit chaque année (fermeture temporaire de la route entre le hameau et l'étang de Niffonds). Grâce à un système de barrières amovibles, ce tronçon est interdit à tout véhicule les soirs au début du printemps, saison des amours, afin de laisser passer les charmantes petites bêtes.
- 5 Bifurquez dans le 1^{er} chemin à gauche qui monte. À la route caillouteuse, tournez à gauche. Montez le 1^{er} chemin à droite. Au croisement en T, tournez à droite et poursuivez pendant 200 m. À l'intersection avec la route forestière caillouteuse, tournez à gauche. Au carrefour de la maison forestière d'Urzy, descendez à gauche. Traversez la voie ferrée. Au cédez-le-passage, continuez tout droit et rejoignez le bourg.



Distance : 9,5 km



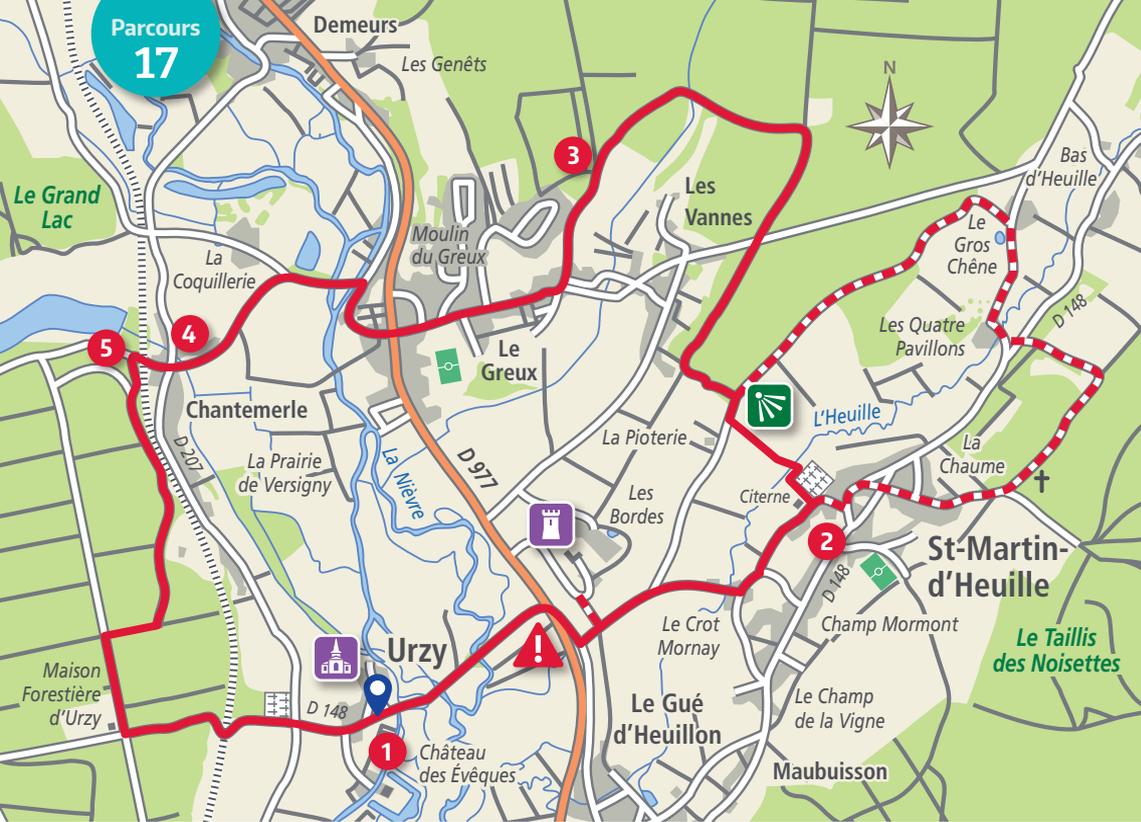
Durée : 2h30



Difficulté : moyen

Couleur du balisage : jaune

Départ : parking de l'église d'Urzy



Le château des Bordes



Dominant la vallée nivernaise depuis sa colline et fondé au XI^e siècle par le Seigneur des Bordes, le château atteint son apogée après plusieurs campagnes de travaux. C'est l'époque, après le passage de Jeanne d'Arc au XV^e siècle, la plus glorieuse de l'histoire du château avec de nouvelles constructions et le remaniement des jardins en terrasses qui lui donne son aspect actuel avec le verger, le potager, la maison du concierge, la maison de la justice, les grandes écuries, les pièces d'apparat du château et ses grandes cheminées monumentales. C'est à cette époque que la fille cadette du Seigneur de la Grange d'Arquien, propriétaire des lieux, devient reine de Pologne.

Les propriétaires passionnés vous proposent des visites commentées en été et sur rendez-vous.



Variante optionnelle ■■■■

Au cimetière le chemin vire à droite. Passez l'église, tournez à gauche puis prenez la 1^{re} à droite. Au carrefour, continuez tout droit et traversez tout le hameau de La Chaume. À la sortie de celui-ci, empruntez la 2^e à gauche, l'allée forestière, en bordure de champ, près de la croix. Après 550 m, tournez à gauche et rejoignez la D 148. Passez les Quatre Pavillons et le moulin. Au hameau du Gros Chêne tournez dans le chemin à gauche après la mare. Après 1,2 km tournez à droite.

Parcours + variante non balisée

 Distance : 13 km

 Durée : 3h30

 Difficulté : difficile

RECOMMANDATIONS

Il est conseillé :

- De porter un équipement adapté, si possible d'une couleur claire ou réfléchissante,
- De prendre des chapeaux par beau temps,
- D'emporter de l'eau et de la nourriture pour reprendre quelques forces pendant l'effort,
- D'être prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux, une eau claire ne signifie pas une eau potable, les animaux ont pu souiller les cours d'eau,
- D'informer vos proches de votre lieu de randonnée et, dans la mesure du possible, de ne pas marcher seul ou s'assurer qu'une personne sait où vous trouvez et à quelle heure vous comptez revenir,
- De faire le bon choix : la randonnée que vous envisagez est-elle adaptée aux conditions météo, à votre capacité physique, à votre équipement, au temps dont vous disposez ?
- De respecter le tracé des sentiers et de ne pas tenter de raccourcis : le piétinement de la végétation peut rapidement dégrader un milieu et vous risquez de vous perdre,
- De rester discret : nous ne sommes pas les seuls à fréquenter les chemins. Pensons aux autres et à la sérénité de la nature,
- Si la réglementation du site autorise la présence de votre chien, tenez-le en laisse. Il pourrait provoquer des dommages sur la faune sauvage ou simplement la déranger,
- D'éviter les feux, notamment dans les zones à risques, les milieux couverts (forêts) peuvent s'enflammer très rapidement.



Respecter les règles de certains lieux :

Forêt domaniale des Bertranges : il s'agit d'une forêt de production, des hommes y travaillent et des engins y circulent. Ils ont la priorité. La circulation automobile est réglementée. Veuillez respecter les zones interdites à la motorisation.

À savoir :

Certains sentiers nécessitent de se renseigner à la mairie concernant les jours et horaires de chasse (généralement d'octobre à mars). Certains sentiers peuvent présenter des passages boueux en période de pluie.

Les informations contenues dans ce guide peuvent varier avec le temps. En aucun cas, la responsabilité de l'office de tourisme, des collectivités ou leurs représentants en cas d'accident, d'anomalie ou de changement sur le parcours, ne pourrait être engagée.

Si vous constatez une ou plusieurs anomalies sur un sentier, sachez que la FFRP propose un dispositif « Eco-veille » qui permet d'alerter et de référencer le problème rencontré. <http://nievre.ffrandonnee.fr/> ou <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>



Office de tourisme La Charité-sur-Loire Bertranges · Val de Nièvrès

5, place Sainte-Croix - 58 400 La Charité-sur-Loire
Tél. : 03 86 70 15 06 - contact@lacharitesurloire-tourisme.com
www.lacharitesurloire-tourisme.com



◀ **Flashez et suivez-nous
sur Facebook...**

Prix : 6 €

